



Le Journal des 4 Cantons

Communauté de communes Bastides en Haut-Agenais Périgord - Trimestriel - Janvier 2014 - N°003

TRANSMETTRE À NOS ENFANTS UNE PLANÈTE PROPRE

Par Françoise Laborde
Présidente de la Communauté

Madame, monsieur,

Mobilisons-nous pour transmettre à nos enfants **une planète PROPRE.**

Nous la leur empruntons !

C'est en permanence que nous devons avoir un comportement citoyen. Cela paraît pourtant simple de trier ses déchets afin d'en recycler au maximum.

1 kg de plastique, c'est 1 kg de fuel, pour le même pouvoir énergétique. Nous utilisons trop de sacs en plastique alors qu'un joli cabas pour faire nos courses est autrement plus sympathique que ces poches qui sont d'ailleurs très fragiles.

Chez nous, sur notre communauté des communes, nous pouvons beaucoup mieux faire en matière de tri des déchets ménagers.

Ayons le courage d'aller déposer dans les déchetteries : encombrants, cartons, ferrailles, ordinateurs, bois, déchets verts, plutôt que de les abandonner auprès des petits conteneurs dans notre campagne.

Jetons nos bouteilles de verre dans les colonnes à verre, il y en a dans chaque bourg. De plus, comme nous versons deux euros par tonne de verre pour la recherche contre le cancer, nous réalisons une action humanitaire.

**Bonne Année 2014,
qu'elle vous soit douce
et confortable.**



JPE

DOSSIER URGENT > LA GESTION DES DÉCHETS

Les modes de production et de consommation de notre société ont conduit à une explosion du volume de déchets en France. Alors qu'en 1960 un Français produisait en moyenne 200 kg de déchets par an, aujourd'hui il en génère plus de 400 kg dont la moitié en matières premières ! Pour réduire la quantité de nos déchets, une seule solution : le tri. Certes, huit Français sur dix déclarent trier régulièrement leurs déchets... mais on peut réellement mieux faire !



La déchetterie, un outil essentiel dans la gestion de nos déchets. Photo J-P Epinette

Pour favoriser le geste essentiel du tri, la communauté de communes a élaboré un *Mémo-tri* qui rassemble les consignes à suivre. En parallèle à ce document encarté dans ce numéro, diverses interventions seront mises en œuvre par notre animatrice du tri.

Celle-ci rendra prochainement visite aux habitants des 4 cantons, pour les informer sur les gestes du tri, le recyclage et la prévention visant à réduire nos déchets.

Par ailleurs, elle a proposé aux écoles élémentaires et aux collèges des animations portant sur l'environnement afin de

sensibiliser les enfants au respect et à la protection de l'environnement.

Spectacles, animations en classe ou visites de sites (centre de tri, jardins des sens, forêts), sont autant d'actions destinées à éveiller les jeunes à l'importance de l'environnement.

D'autres actions sont envisagées, notamment sur la gestion des déchets générés par l'activité touristique.

Une politique de gestion des déchets qui tient en trois axes : réduire, réutiliser et recycler...

(Lire pages 4 & 5)

Sommaire

- **Page 2** - Un produit fiscal à l'identique. – Groupes de travail autour de l'économie agricole. – Devenir sapeur-pompier.
- **Page 3** - La révision de la carte cantonale suscite une motion. – Monuments classés : nouvelles règles d'urbanisme.
- **Pages 4 & 5** - Dossier environnement : sortir du gaspillage ; mal trier coûte cher ; le compostage, une solution.
- **Page 6** - Une crèche-pilote sur les 4 cantons. Sports : les dossiers en cours. Éveil à la lecture. Vacances-Nature confirmée.
- **Page 7** - Un office de tourisme unique aux 4 cantons. Performance et modernité.
- **Page 8** - Les Assistantes maternelles exposent. Les personnels communaux en stage BAFA. Claude Zimmermann prend sa retraite. Les 20 ans de Janouille. Accès wifi public et gratuit.



(Photo J-P Epinette)

Devenir sapeur-pompier volontaire

Le SDIS 47 vient de lancer une campagne de recrutement. En zone rurale, la présence des pompiers volontaires est le gage d'une intervention rapide et efficace. Le jour où les pompiers viendront uniquement des grands centres urbains sera un signe majeur de la dégradation de nos conditions de vie. C'est pourquoi collectivités publiques comme employeurs privés, s'engagent aussi. Les jeunes peuvent débuter dès 16 ans, avec l'accord de leurs parents. La période probatoire est de 3 ans, avec une première formation. Une bonne condition physique est indispensable, de même que le souhait de s'engager au service du public, tout en acquérant un savoir-faire. Les engagements ultérieurs seront de cinq ans. Les pompiers bénéficient d'une protection sociale en cas d'accident et du versement d'une retraite. ♦



Vice-présidents

Christian Baffaluy, *Finances*

Marcel Calmette, *Économie et Agriculture*

Fiscalité intercommunale

UN PRODUIT FISCAL À L'IDENTIQUE

La fiscalité directe constitue la principale ressource pour une commune ou une communauté de communes. Pour *Bastides en Haut Agenais Périgord* c'est environ 40 % de ses recettes totales. Les élus ont choisi de conserver ce produit tel qu'il était avant la création de la communauté.

La fiscalité directe comprend la taxe d'habitation (TH), la taxe foncière bâti (TFB), la taxe foncière non bâti (TFNB), la contribution économique territoriale (CET) composée des deux cotisations des entreprises (CFE et CVAE), ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Comment les taux des taxes en 2013 pour notre communauté ont-ils été calculés ?

Pour la TEOM, les taux 2012 ont été reconduits dans chaque secteur sans modification.

Pour les quatre autres taxes, une harmonisation sur l'ensemble du territoire était indispensable.

Le principe adopté par les élus a été de maintenir le produit fiscal identique à celui de l'ensemble des trois

communautés précédentes, en additionnant les produits fiscaux des anciennes collectivités à partir des bases fiscales fournies par l'État.

Le résultat a donné les taux suivants :

TH - Taxe d'habitation : 7,19%

TFB - Foncier bâti : 6,17%

TFNB - Foncier non bâti : 29,13%

CFE - Foncier des entreprises : 9,81%

Ces taux ont été approuvés par le conseil communautaire et ont permis l'élaboration du budget (prévision de 3 millions d'euros pour les 4 taxes et 1,4 millions d'euros pour la TEOM)

En fonction des taux appliqués par les anciennes communautés, cela s'est traduit, pour chaque contribuable, parfois par des hausses de taux, parfois par des baisses de taux en fonction de la communauté de communes d'origine. ♦



Séance plénière pour le conseil communautaire - Octobre 2013. (Photo J-P Epinette)

DEUX GROUPES DE TRAVAIL AUTOUR DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE

À l'issue de la réunion de la commission Économie, la création de deux groupes de travail a été envisagée. Le premier est relatif à la méthanisation avec pour objectif de réfléchir à la possibilité de créer une unité de valorisation par méthanisation des divers produits tels que : fumier, lisier, déchets végétaux ou autres.

Le deuxième s'adresse aux éleveurs de veaux sous la mère pour travailler avec eux sur une démarche de valorisation de leurs produits en relation avec les professionnels. Toutes les personnes intéressées par ces deux sujets sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de la communauté de communes.

Renseignements : Romain Labrousse - romain.labrousse@ccbastides47.fr - 05 53 49 55 80

Projet de révision de la carte cantonale

LE REDÉCOUPAGE DU TERRITOIRE SUSCITE UNE MOTION

Le projet de révision de la carte cantonale qui devrait être mis en œuvre pour les élections prévues en 2015 a suscité des réactions négatives au sein de notre communauté de communes. Les élus n'ont pas compris pourquoi, alors que notre nouvelle communauté a été créée en janvier 2013, l'une de ses composantes, le canton de Castillonnès, serait rattachée à celui de Miramont de Guyenne.

Le 3 octobre dernier, les élus ont approuvé majoritairement une motion demandant au Président du Conseil Général de prendre en compte l'opposition à ce projet de la communauté des communes Bastides en Haut-Agenais Périgord. Motion concernant la révision de la carte cantonale du département de Lot-et-Garonne. Trois élus ont voté contre, deux se sont abstenus, un n'a pas souhaité

participer au vote et quarante-quatre ont souhaité que soit défini un nouveau canton sur les bases de la Communauté des communes Bastides en Haut Agenais Périgord. Par ce vote, les élus ont fait les constats suivants :

- Le critère démographique est respecté car notre population reste inférieure de plus de 1 000 habitants au plafond de 18 921 habitants par nouveau canton fixé pour la révision

de la carte cantonale.

- Le critère des intercommunalités est parfaitement respecté à l'échelle des « 4 cantons ».
- Le critère des périmètres des anciens cantons serait, là encore, en accord avec l'esprit de la loi.
- Le critère des bassins de vie est aussi pertinent car le territoire des « 4 cantons » est un espace rural sur les coteaux avec une homogénéité de sa population. ♦



Cohérence territoriale ? Le territoire du nouveau canton serait amputé de celui de Castillonnès.
(Doc. CG 47)

Règles d'urbanisme autour des monuments classés

UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE À GÉOMÉTRIE VARIABLE...

Le nouvel architecte des bâtiments de France, Philippe Gonzales, a proposé en octobre dernier à 9 communes concernées par le PLU intercommunal des cantons de Monflanquin et de Cancon, d'entreprendre une étude pour faire évoluer le périmètre de protection autour de leurs monuments historiques. L'accord des communes est indispensable : le périmètre de protection actuel se concrétise par un rayon de 500 mètres autour de chaque monument.

Après étude, en fonction du degré de visibilité du monument, de la qualité du bâti et des paysages environnants, ce périmètre peut être modifié pour une cohérence avec la réalité du territoire et les enjeux liés au patrimoine notamment. Cette étude est portée par le bureau d'études (CREHAM) et sera intégrée dans l'enquête publique du PLU au 3^{ème} trimestre 2014. Par ailleurs, Philippe Gonzales va proposer aux quatre chefs lieux de canton de mener une étude sur des Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP). ♦



Vice-président
Raymond Lanxade
Urbanisme

IL FAUT SORTIR DE L'ÈRE DU GASPILLAGE

Les spécialistes de la gestion des déchets ménagers ont pour cela une formule : « *Il faut tendre vers les 3R* ». Entendez par là qu'il faut : 1/- *Réduire* la production de déchets à sa source, en quantité, certes, mais aussi et surtout en toxicité. 2/- *Réutiliser* les objets qui demeurent utilisables ou qui sont réparables. 3/- *Recycler* le matériau dans lequel a été fabriqué un objet hors d'usage. Et bien sûr composer les déchets organiques.

Mais sans un tri préalable, aucune de ces actions ne sera possible. Car lorsqu'ils sont mélangés aux autres déchets ménagers, la collectivité ne peut pas récupérer emballages ni papier.

Le tri des déchets est donc un geste essentiel. Un geste simple. Une discipline peu contraignante tant les conséquences en matière économique et sociale sont grandes. Le tri des déchets impacte nos ressources naturelles et notre environnement, les dépenses d'énergie, l'économie locale et l'emploi.

Il faut donc trier, oui, en ayant d'abord à l'esprit que le déchet qui nous coûtera le moins est celui... que nous ne produirons pas !

MAL TRIER COÛTE – ENCORE – PLUS CHER !

Pour le budget des ménages, la gestion de nos ordures pèse de façon non négligeable. Et ce coût augmente d'autant plus que le tri sélectif n'est pas suffisamment fait, et souvent mal fait.

Le traitement des déchets ménagers coûte 89,50 € la tonne. Au traitement (68 €) s'ajoutent la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP - 20 €) et la taxe de la commune (1,50 €) qui accueille le centre d'enfouissement.

La collecte revient à 90 € la tonne. Elle comprend les charges de personnels, les assurances, l'entretien et l'amortissement du matériel, le carburant, l'eau etc.

La tonne de refus 3,5 fois plus chère

Au total, la tonne de déchets collectée revient à près de 180 euros. Soit à peu près 14 euros par conteneur du type de ceux que l'on voit le plus souvent dans nos communes.

Mais ce n'est pas tout...

À ce prix, il faut ajouter le surcoût de ce que les professionnels appellent le « refus »

On entend par refus les déchets jetés par erreur ou négligence dans les conteneurs. Ainsi, on a trouvé dans les conteneurs jaunes destinés aux emballages recyclables : phare de voiture, poste de radio, sèche cheveux et, très souvent, des chaussures, des bouteilles en verre, des boîtes de conserve pleines... La liste est longue !

On pourrait en rire si ce n'était cette réalité : une tonne de refus coûte 624,50 € (Collecte, transport, tri et traitement).

Fin septembre 2013, nous avons collecté 209 tonnes d'emballages et 43 tonnes en refus. Soit plus de 20%. En l'espace de neuf mois, le coût du refus s'élevait déjà à 26 850 €, entièrement payés par nos porte-monnaie.

Il est donc urgent que nous fassions tous un effort supplémentaire pour améliorer nos performances. C'est ce que nous montrent les chiffres qui suivent. ♦

LE TRI SÉLECTIF : NOS PERFORMANCES

Les informations ci-dessous correspondent aux performances moyennes des collectivités qui se sont regroupées.

| NOS PERFORMANCES en kg / an / habitant | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | PERFORMANCES NATIONALES (milieu rural) |
|--|------|------|------|------|--|
| Emballages légers | 9,7 | 8,5 | 9 | 8,7 | 15,9 |
| Verre | 39,5 | 36,4 | 35,6 | 35 | 40 |
| TOTAL | 49,2 | 44,9 | 44,6 | 43,7 | 55,9 |

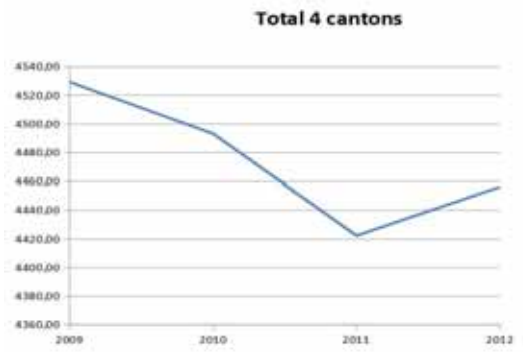
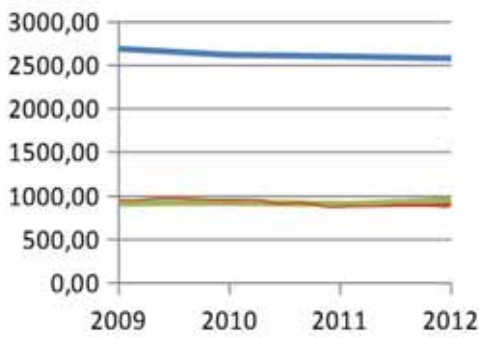
Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Comparées aux résultats nationaux, nos performances sont très faibles. Elles se dégradent régulièrement. Nous entamons avec la société *Eco-emballages* une première réflexion sur l'amélioration de ces résultats, notamment pour le verre dont le tri a été mis en place bien avant le tri des emballages et du papier.



Vice-présidente
Laurence Rouchaud
Environnement

▶▶▶
« LA CRÈCHE DE BORN
OPTÉ POUR LES COUCHES
RÉUTILISABLES... »

(Lire page 6)



DÉCHETS MÉNAGERS - LES TONNAGES DE 2009 à 2012

Entre 2009 et 2011, nous avons constaté une légère baisse de 2,3% du tonnage des déchets ménagers, en 2012 la courbe s'est légèrement inversée, les tonnages collectés sont plutôt stables.

| | Monflanquin-Cancon | Castillonès | Villeréal | 4 cantons |
|------|--------------------|-------------|-----------|-----------|
| 2009 | 2 692,78 | 921,99 | 914,50 | 4 529,27 |
| 2010 | 2 622,58 | 929,60 | 940,98 | 4 493,16 |
| 2011 | 2 605,57 | 909,79 | 907,04 | 4 422,40 |
| 2012 | 2 580,92 | 916,92 | 958,52 | 4 456,36 |

13 CONSEILS POUR RÉDUIRE MES DÉCHETS

- Je troque mes vêtements,
- j'achète des produits rechargeables,
- je donne ma préférence aux produits recyclés,
- je limite ma consommation de papier,
- je donne mes livres et mes jouets,
- je bois l'eau du robinet,
- je préfère mon cabas aux sacs en plastique,
- j'achète à la coupe ou au détail,
- je dis stop à la publicité dans les boîtes à lettres,
- je répare ou fais réparer mon électroménager,
- je composte mes déchets biodégradables,
- je trie mes déchets,
- je vais à la déchetterie.

Un consommateur utilise 110 sacs plastiques par an. Soit plus de 5 milliards pour le pays tout entier.

Le compostage, à la campagne, rien de plus facile

Le compostage est une fermentation naturelle, en présence d'oxygène, qui permet la décomposition des déchets organiques en un compost qui en quelques mois fertilisera votre jardin ou les pots de fleurs de votre balcon. Il suffit de se procurer un composteur (disponible à la déchetterie au prix préférentiel de 15 €).

Au menu du compost : les déchets issus de la cuisine (épluchures, pain, fromage, marc de café, thé, coquilles d'œufs ou de noisettes) et même, en petite quantité, cendre, sciure, journaux, en veillant à alterner. Les fleurs fanées sont les bienvenues tout comme – plutôt que de les faire brûler – les feuilles mortes, les tailles de haie broyées, les herbes, écorces ou paille...

N'y mettre ni métal, verre ou plastique, couches jetables, pierre, sables et gravats, taille de conifères, mégots de cigarettes, sacs d'aspirateur, etc. Bactéries et vers de terre qui travaillent dans votre composteur ne les digèreraient pas. Un compost ne sent jamais mauvais.

Pour apprendre à mieux vous en servir, la littérature est abondante. Une occasion de se rendre à la bibliothèque la plus proche de chez vous... ♦



L'équipe de collecte : Jean Paul Godard et Dominique Constantin (Monflanquin), Marc Fressart et Alain Ginestet (Villeréal), Thierry Leroy et Jean Marc de Vries (Cancon) . Photo CCBHAP

Raconte-tapis

Un projet pour l'éveil à la lecture

Cette année le Relais Assistantes Maternelles de Castillonnès a pour projet la création d'un « raconte-tapis » ou tapis de lecture. Il va être réalisé à partir d'un livre que nous a raconté Zohra (bibliothécaire de Castillonnès) lors d'une matinée d'éveil.

Ce travail se fera en soirée au Relais à raison d'une à deux fois par mois avec les assistantes maternelles et les mamans qui fréquentent le RAM.

L'objectif est de créer un nouvel outil pour raconter des histoires et donner des idées à toutes les assistantes maternelles et mamans bricoleuses. Nous le présenterons et l'utiliserons pour le printemps de la bastide (salon du livre) de Castillonnès en avril.

Confirmation pour l'association Vacances-Nature

Le Conseil Communautaire du 25 avril avait décidé de lancer une procédure d'affermage pour la gestion et l'exploitation d'un Centre de Loisirs à Born, d'un Accueil de Loisirs pour adolescents à Villeréal, d'un Accueil Périscolaire sur Born et Villeréal, d'une crèche à Born et d'un Relais Assistantes Maternelles et Parents à Born.

L'association Vacances Nature a été la seule à soumettre une proposition à l'avis de la commission de délégation de service public. Après avoir analysé cette offre dans le détail, la commission a proposé aux élus de la retenir, ce qui a été fait le 7 novembre à l'unanimité. ♦



Vice-présidents

René Ortyl

Sports et Enfance-Jeunesse

Antoine Garcia

Enfance-Jeunesse

Petite enfance

UNE CRÈCHE-PILOTE SUR LES 4 CANTONS

La Caisse Nationale des Allocations Familiales fixe un barème institutionnel des participations familiales. Il stipule que « la participation demandée à la famille couvre la prise en charge de l'enfant pendant son temps de présence dans la structure, y compris notamment les soins d'hygiène (couches, produits de toilette, etc.) et les repas ».

L'établissement d'accueil de jeunes enfants « Bébé à bord », géré par l'association « Vacances Nature », fournit déjà les repas et les produits de soin corporel avec un souci écocitoyen.

Cette crèche a toujours pris en compte l'environnement et le bien-être des enfants qui lui sont confiés (pommes bio locales de l'EARL de Jeanne, produits laitiers bio, produits de soins Weleda...).

Toutefois, jusqu'à la fin de cette année 2013, les parents fournissaient les couches.

C'est pourquoi une enquête auprès des parents avait été réalisée en 2012 pour connaître leur avis sur les couches réutilisables (lavables). Une seule famille s'était montrée défavorable.

Émilie Randonnier, la directrice de cet établissement qui accueille 12 enfants, a décidé alors d'étudier le projet.

La démarche se veut avant tout écologique et écocitoyenne. Les couches lavables seront de fabrication française et le lavage se fera soit sur place, soit par un prestataire local (en fonction du type de

couche retenu). Pour le retour à la maison, la dernière couche de la journée sera jetable mais écologique, de fabrication française (cellulose de Brocéliande).

En parallèle, dans le cadre de son action "Prévention déchets" le syndicat départemental en charge du traitement des déchets (SMIVAL), en partenariat avec l'ADEME, propose une aide pour ce type de projet.

Selon l'étude réalisée, le coût global de l'utilisation des couches réutilisables est sensiblement le même que le coût d'achat de couches écologiques jetables sans prendre en compte l'aide octroyée par le SMIVAL.

Une solution pour supprimer la redevance spéciale pour ces établissements ?

Ce système supprime 90% des déchets produits dans les crèches. moins de déchets à collecter et à enfouir ! Une économie supplémentaire non négligeable.

L'utilisation de ces couches démarre en janvier 2014. Une expérience dont les autres crèches du territoire bénéficieront.

♦♦♦ Renseignements au 05 53 71 52 42



Sports > TROIS DOSSIERS EN ROUTE — Afin de mieux appréhender la question de l'encadrement sportif, la commission Sport de la communauté de communes travaille actuellement sur les besoins des associations sportives.

Un questionnaire a donc été envoyé, fin octobre, aux 53 associations sportives du territoire. Il permettra d'avoir une vision globale des pratiques sportives et de définir des pistes de réflexions et d'actions dans le domaine du sport. (Nous reviendrons sur les résultats de cette enquête dans un prochain numéro de ce journal.)

Pour l'extension du club-house et la construction d'un vestiaire d'arbitre au stade Léo Cheyrou à Villeréal, le permis de construire a été déposé le 15 octobre dernier. Le délai d'instruction est au maximum de 6 mois car le projet portant sur un établissement recevant du public, il doit faire l'objet de l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

En fin d'année dernière, le conseil régional d'Aquitaine a voté une subvention importante pour le projet de salle de sport de Castillonnès : 200 000 euros. ♦

La communauté mutualise ses ressources

VERS UN OFFICE DE TOURISME UNIQUE AUX 4 CANTONS

Au cours de la séance plénière du 7 novembre 2013, les élus communautaires se sont prononcés en faveur de la création, dès le début de cette année, d'une association pour prendre en charge l'ensemble du secteur touristique dont la communauté de communes est responsable.

Le projet adopté consiste à créer cette association à partir des trois associations existantes, à Monflanquin, Castillonès et Villeréal, en y incluant des représentants de la commune de Cancon, qui gère jusqu'à présent directement cette activité. Durant toute l'année 2014, cette nouvelle structure préparera le projet touristique de 2015 pour l'ensemble de notre territoire, et notamment tout ce qui concerne l'information des visiteurs et vacanciers, sous forme papier ou via internet.

Le transfert des compétences, des personnels et des biens des Offices actuels, qui assureront leurs responsabilités comme les années précédentes durant toute l'année 2014, sera réalisé au 1^{er} janvier 2015.

Cela permettra une transition en dou-

leur, tout en préparant dès maintenant, ce que la loi impose, l'Office de Tourisme unique des quatre cantons.

Deux études sont prévues pour accompagner ce processus : des étudiants en master 2 de l'AGEST (Université de Bordeaux 3) réalisent une étude – diagnostic sur le territoire.

Par ailleurs, une société spécialisée doit assurer une mission d'accompagnement de cette nouvelle structure.

Les élus ont privilégié le choix associatif, et non la création d'un EPIC, car ils ont voulu marquer leur reconnaissance pour l'action efficace et durable des bénévoles dans les associations touristiques existantes.

Ainsi, les bénévoles continueront d'être majoritaires au sein du conseil d'administration de la nouvelle association en

cours de constitution.

Par ailleurs, si des bénévoles le souhaitent, il sera également possible que de nouvelles associations se créent dans les communes chefs lieux de canton pour apporter un soutien local en matière d'animations liées au tourisme. Les associations qui existent encore cette année à Monflanquin, Castillonès ou Villeréal pourront éventuellement modifier leurs statuts pour jouer ce rôle d'accompagnateurs de la future association touristique des 4 cantons.

Il va de soi enfin que, pour gérer au plus près l'accueil des visiteurs et des vacanciers, les personnels continueront d'être présents dans les locaux des chefs lieux de canton. Mais la création d'un Office unique permettra de mieux répartir les tâches en utilisant les compétences de l'ensemble du personnel. ♦

Offices de tourisme

PERFORMANCE ET MODERNITÉ

La saison touristique 2013 en Haut-Agenais aura été un bon millésime. Certes l'augmentation du chiffre d'affaires n'est pas très importante, elle se situe selon les dernières estimations autour de 1,50 %, mais elle confirme que le tourisme est bien un vecteur majeur de notre économie. Pour le Lot-et-Garonne, le chiffre d'affaire 2013 devrait se situer à 320 millions d'euros.

Cette saison 2013 confirme par ailleurs les tendances aperçues l'année précédente :

- Avant-saison décevante (météo capricieuse) et mauvais démarrage de Juillet (Vacances scolaires tardives).
- Haute-saison réussie du 14 Juillet au 24 Août.
- Nouveaux modes de consommation : réservations tardives, guidées par les promotions et les prévisions météo à court terme, qui contraignent les professionnels à multiplier les offres de dernière minute.
- Baisse des dépenses de consommation et réduction de la durée des séjours.

Après ces indications qu'il faudra bien sûr affiner et analyser, les équipes de nos offices préparent déjà la saison 2014.

Nos offices vont aussi bénéficier du nouveau logiciel SirtA-QUI pour une meilleure gestion de l'information touristique.

Depuis 8 ans, les cinq comités départementaux du tourisme accompagnés des offices de tourisme, mènent en commun

un travail exemplaire et minutieux qui leur a permis de rassembler dans une base de données unique toute l'information touristique régionale.

Baptisé *SirtAQUI*, système d'information régional touristique d'Aquitaine, ce dispositif franchit aujourd'hui une étape importante avec le lancement de son tout nouveau logiciel appelé *Tourinsoft V5* qui sera mis en ligne dès Janvier 2014. Un équipement qui permettra de gagner en vitesse et efficacité grâce à de nombreuses nouvelles fonctionnalités.

Les principales évolutions portent sur :

- La collecte des informations simplifiée par la mise en place d'un questionnaire internet et la possibilité offerte aux prestataires d'accéder à la base pour la mise à jour de leurs données.
- L'amélioration du module d'accueil pour une gestion plus efficace de la relation client.
- La création d'un module e-marketing qui servira à qualifier les prospects, connaître leurs centres d'intérêt et réaliser des campagnes de communication très ciblées.

Ce nouvel instrument évolutif permettra d'apporter une valeur ajoutée au travail des offices de tourisme du territoire de la communauté de communes. ♦

Vice-président
Pierre Sicaud
Tourisme





« S'il te plaît, raconte-moi notre histoire »

L'AGENDA DE L'EXPO

- **25 janvier** : Paris.
- **31 janvier** : Castelmoron.
- **14 février** : Villeréal, vernissage Espace Jean Moulin à 18h30.
- **1 mars** : Cancon, vernissage à la médiathèque à 19h.
- **14 avril** : Villeneuve/Lot.

LES 20 CHANDELLES DE JANOUILLE

Janouille soufflera ses vingt bougies dimanche 29 juin à Monflanquin. Avec des invités de renom : Pierre Bellemare, Nicolas Briançon, Mathieu Galet, Franck Pittiot, Jean-Pierre Bouchard et Sophie Lacour.

La Confrérie des vins de Buzet intronisera un invité surprise. Un marché des producteurs se tiendra sur la place des Arcades.

Des concerts sont prévus, ainsi que des spectacles de rues, des jeux de l'époque d'Henri IV et même un concours de poule au pot avec un jury présidé par le grand chef lot-et-garonnais Michel Trama.



Photo DR

UN ACCÈS WIFI PUBLIC ET GRATUIT

Depuis novembre dernier, les Offices de tourisme du Pays du Dropt dont ce sera l'une des dernières actions, disposent d'un wifi gratuit pour les visiteurs.

Il est disponible de façon sécurisée à l'OT de Castillonnès et à celui de Villeréal, mais il est nécessaire d'avoir une adresse email pour se connecter.



Vice-président
Pierre-Henri
Arnstam
Culture & Communication

1/PE

« S'IL TE PLAÎT, RACONTE-MOI NOTRE HISTOIRE »

Dans le cadre de leur journée nationale, une vingtaine d'assistantes maternelles du nord-est du Lot-et-Garonne a participé au projet d'exposition « Regard croisé sur l'enfance et la profession d'Assistante maternelle ».

« S'il te plaît, raconte-moi notre histoire », c'est le titre choisi par les assistantes maternelles pour ce projet d'expression photographique. Grâce à la qualité de l'accompagnement personnalisé mené par Christine Vojinovitch, artiste photographe et professeur en photographie à l'école d'art André Malraux de Villeneuve sur lot, ces professionnelles ont réussi à porter un regard nouveau sur leur métier en entrant dans une démarche de création artistique, impliquant un questionnement sur leur expression personnelle, une réflexion sur les images, sur leurs effets souhaités puis produits. Ce regard croisé sur leur métier a débuté il y a quelques mois pour aboutir à une exposition itinérante présentée dans

toutes les collectivités des RAM impliqués. (Voir l'agenda ci-contre)

Parmi ceux-ci, le Relais assistantes maternelles et parents de St-Eutrope-de-Born géré par l'association Vacances Nature et Le Relais parents assistantes maternelles des cantons de Cancon et de Monflanquin géré par la communauté de communes Bastides en Haut Agenais Périgord. ♦



Photo DR

UNE FORMATION POUR LES PERSONNELS DU PÉRI-ÉDUCATIF

Pour les communes qui passeront à la semaine de quatre jours et demi à la rentrée 2014, la communauté de communes a organisé un stage BAFA au cours des vacances de Toussaint. Destinée aux employés municipaux du territoire, la formation étant à la charge des communes. 19 personnes ont suivi les huit premières journées de formation dans les locaux fournis gracieusement par la commune de Cancon. Des mises en situation, des jeux de rôles, une réflexion sur la citoyenneté, le respect de l'autre, l'animation de groupes, l'organisation du temps. Autant de thèmes qui les aideront et nous aideront, maires et conseils municipaux, à remplir au mieux ce temps péri-éducatif pour le bonheur de nos enfants et de leurs parents.

École de musique

"ALLA CODA" POUR CLAUDE ZIMMERMANN

Après de nombreuses années auprès de centaines d'élèves, Claude Zimmermann, directeur de l'école de musique, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons de profiter longtemps de ses « grandes vacances » bien méritées.

Claude Zimmermann a suivi une formation musicale à Paris en 1972. Il a ensuite piloté un ensemble-orchestre d'accordéon, dans le Villenuevois, des années 70 à 1995.

Il est entré à l'association École de musique de Castillonnès en 1983, à celle de Cancon en 1987 puis à celle de Monflanquin qui regroupait d'autres écoles dans l'arrondissement, au début des années 90.

En 1999 la Communauté des Communes Bastides et Châteaux a repris l'École de musique de Monflanquin, puis en 2003 celles de Cancon et de Castillonnès. Claude Zimmermann a été nommé directeur de cette nouvelle école intercommunale.

Depuis début janvier, c'est Anne Marie Gauderie qui assure la direction de l'école de musique. Bienvenue à elle et bonne rentrée pour tous les professeurs et les élèves. ♦



Photo DR